

Délibération DEL-CC-2024-100

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 2 JUILLET 2024

A LA SALLE LA PASSERELLE, 8 GRAND'RUE A MAULEON

Le deux juillet deux mille vingt quatre, à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle La Passerelle, 8 Grand'Rue à Mauléon, sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (64) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROUSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Thierry MAROLLEAU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Bérangère BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Sophie BESNARD, Bruno BODIN, André BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Yannick CHARRIER, Julie COUTOUI, Pascale FERCHAUD, Jean-Baptiste FORTIN, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Emmanuelle HERBRETEAU, Odile LIOUSRI-DROCHON, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Patricia MIMAU, Jean-François MOREAU, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Corinne TAILLEFAIT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU

Pouvoirs (5) : Sylvie BAZANTAY pouvoir à André BOISSONNOT, Nathalie BERNARD pouvoir à Serge BOUJU, Jean-Pierre BODIN pouvoir à Rachel MERLET, Etienne HUCAULT pouvoir à Pascal GABILY, Rodolphe ROUE pouvoir à Dany GRELLIER,

Absents (11) : Philippe ROBIN, Jean Claude METAIS, Sylvie BAZANTAY, Jacques BELIARD, Nathalie BERNARD, Jean-Pierre BODIN, Stéphanie FILLON, Jean-Jacques GROLLEAU, Etienne HUCAULT, Rodolphe ROUE, Dominique TRICOT

Date de convocation : 26-06-2024

Secrétaire de séance : Madame Claire PAULIC

ADMINISTRATION GENERALE

GAL du Bocage Bressuirais : désignation d'un délégué communautaire

Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais DEL-CC-2022-187 du 14/12/2022 relative à la désignation des délégués communautaires au GAL du Bocage Bressuirais ;

Vu la délibération n°2021-204 du conseil communautaire du 09/11/2021 portant changement de structure porteuse et reprise par la CA2B du portage juridique, administratif et financier du GAL Groupe d'Action Locale au 01/01/2022 ;

Considérant la proposition du Président de la communauté d'agglomération de mettre fin aux fonctions de délégué au GAL du Bocage Bressuirais de M. Philippe ROBIN conseiller communautaire et de désigner à sa place un nouveau membre.

Conformément à la délibération DEL-CC-2022-187, la CA2B possède 4 représentants titulaires et 4 suppléants.

Sur demande de Monsieur le Président, il est proposé de mettre fin aux fonctions de délégué titulaire au GAL Groupe d'Action Locale du Bocage Bressuirais de Monsieur Philippe ROBIN conseiller communautaire.

Sur proposition de Monsieur le Président, le conseil communautaire est invité à désigner **Madame Marie JARRY** en qualité de délégué titulaire au GAL en remplacement de Monsieur ROBIN.

Sur proposition de Monsieur le Président, le conseil communautaire est invité à désigner **Monsieur Bruno BODIN** conseiller communautaire élu à Bressuire, en qualité de délégué suppléant au GAL en remplacement de Madame JARRY.

A la demande du Président, et à l'unanimité des membres présents, le vote a lieu à main levée.

A l'issue du vote le résultat suivant est obtenu (69 votants) :

Madame Marie JARRY membre titulaire : 69 voix

Monsieur M Bruno BODIN membre suppléant : 69 voix

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de :

- **Mettre fin aux fonctions de membre de délégué titulaire au GAL Groupe d'Action Locale du Bocage Bressuirais de M. Philippe ROBIN ;**
- **Désigner Madame Marie JARRY en qualité de délégué titulaire au GAL en remplacement de M. ROBIN ;**
- **Désigner Monsieur Bruno BODIN en qualité de délégué suppléant au GAL par substitution de Madame JARRY ;**
- **Mettre à jour en conséquence la composition du conseil d'administration ;**

REPRESENTANTS « GAL du Bocage Bressuirais »		
	TITULAIRES	SUPPLEANTS
1	Marie JARRY	Bruno BODIN
2	Joël BARRAUD	Anne- Marie REVEAU
3	Serge BOUJU	Pascal LAGOGUEE
4	Dany GRELLIER	Cécile VRIGNAUD

- **Adopter cette délibération ;**
- **Autoriser Monsieur le Président, ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Transmis en préfecture le 05 JUIL. 2024

Notifié ou publié le 05 JUIL. 2024

Le Président,
-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
-certifie que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

